

le mag

JOURNAL DU
KREMLIN-BICÊTRE

FÉVRIER
2022



Décryptage

Séniors : le lien social d'abord

 **GRAND ANGLE**
**La ville face à la
vague Omicron**

 **ÉVÉNEMENT**
**Université populaire
permanente, le retour**



L'œil du
Kremlin





Hommage positif

Pas une voiture, pas un passant.
Dans l'objectif de notre photographe ce mois-ci, cette image insolite qui rappelle les heures dépeuplées du premier confinement. On peut y voir aussi un clin d'œil en forme d'hommage à Eugène Adget, un photographe de la fin du XIX^{ème} siècle qui avait réussi l'exploit de saisir un Paris privé de ses habitants, à une époque où pourtant la Covid-19 n'existait pas...

Crédit Photo : Helder Vinagre

Sommaire

FÉVRIER 2022

07

ÉVÈNEMENTS

- Des ateliers périscolaires pour les jeunes
- Université populaire permanente, le retour

10

GRAND ANGLE

- La Ville face à la vague Omicron

12

DÉCRYPTAGE

- Séniors : le lien social d'abord

20

UNE VIE

- Juana Sabina Ortega, exposer le monde

23

DÉMOCRATIE

- La Constitution de la V^{ème} République

25

VIE ÉCONOMIQUE

- Au New Billard, bille en tête !

27

MÉMOIRE VIVE

- Rue des femmes – 2/7 : Germaine Tillion

28

TRIBUNES DES GROUPES

30

VIE PRATIQUE



Le mag hebdo

Votre condensé d'actualité de la semaine

Abonnez-vous



JOURNAL DU KREMLIN-BICÊTRE

Directeur de la publication : Jean-Luc Laurent Rédacteur en chef : Philippe Lefebvre Comité de rédaction : Anissa Azzoug, Corinne Bocabeille, Jean-François Delage, Pascal-François Ducloux, Catherine Fourcade, Philippe Lefebvre, Estéban Piard, Jean-Pierre Ruggieri, Ibrahima Traoré, Maxime Vasseur Conception et direction artistique : Pierre Canville Ont collaboré à ce numéro : Alexandre Chabaux, Vanessa Coroyer, Louise-Anne Elsebban Secrétariat de rédaction : Direction de la démocratie locale Photos : Alex Bonnemaison, Direction de la démocratie locale Régie publicitaire : Micro 5, tel : 01 56 26 55 35 Impression : RAS Tirage : 14 000 exemplaires N° ISSN : 1141- 4502

Le Mag' – Journal du Kremlin-Bicêtre

1, place Jean Jaurès 94270 Le Kremlin-Bicêtre
Dépôt légal à parution 94276 Le Kremlin-Bicêtre Cedex,
tél. : 01 45 15 55 55

journal@ville-kremlin-bicetre.fr

kremlinbicetre.fr

[f](https://www.facebook.com/kremlinbicetre) [i](https://www.instagram.com/kremlinbicetre) /villeKB





L'intergénérationnel au cœur du projet municipal

Qu'on soit jeune, actif ou retraité, la **municipalité s'engage et agit pour faire du Kremlin-Bicêtre une ville où il fait bon vivre** avec des services municipaux à la hauteur de vos besoins et des enjeux de cette période incertaine.

Nous avons ainsi pris l'engagement d'**agir en faveur de l'autonomie des plus âgés et de lutter contre l'isolement. Plusieurs actions municipales vont dans ce sens.** Le club Lacroix, lieu de convivialité, de lien social et d'accompagnement des retraités, est un espace apprécié et utile pour les aînés. Le maintien à domicile participe également à cette dynamique solidaire pour faciliter le bien vieillir chez soi. Le soutien aux retraités en difficulté par le Centre communal d'action sociale est également précieux lorsque des situations de fragilités sont constatées.

Le Kremlin-Bicêtre est une ville jeune mais les plus anciens d'entre nous doivent aussi pouvoir s'épanouir et bien vieillir dans notre ville. Nos anciens sont riches par leurs expériences. Pour aller régulièrement à leur rencontre, ils ont à cœur de partager, de transmettre et de rester actifs. **L'intergénérationnel est notre boussole commune pour renforcer notre cohésion et faire vivre la solidarité en actes concrets.** En plus de pouvoir rapprocher les seniors des jeunes et des familles, les services de la ville se mobilisent pour que, dans cette période de crise sanitaire, les retraités se sentent bien dans leur ville.

Jean-Luc LAURENT

Maire du Kremlin-Bicêtre
votremaire@ville-kremlin-bicetre.fr

Dernière minute !

Le Conseil d'État valide les élections municipales de 2020

Le Conseil d'État s'est réuni le 2 février dernier pour délibérer sur le contentieux de l'élection municipale de 2020. Dans son jugement, le Conseil d'État valide l'élection de 2020. Les juges ont considéré qu'il n'y avait eu aucune irrégularité, ni tricherie. La démocratie et la sincérité du vote des Kremlinois sont donc respectées.

▼ 20 janvier – Hôpital

La gare est en vue !

Jusqu'ici souterrain, le chantier de la future station « Kremlin-Bicêtre Hôpital » de la ligne 14 vient de prendre une dimension plus concrète en ce début d'année, avec la sortie de terre des premiers murs de la gare de surface. Pour pouvoir l'emprunter, il faudra cependant attendre un peu, les premiers voyageurs étant attendus pour l'été 2024, juste avant l'ouverture des JO de Paris...



Photo : © RATP – INFRA – Gilbert Lasne



▲ 10 janvier – Mairie

Vers le nouveau commissariat

Lundi 10 janvier, le maire, Jean-Luc Laurent, ainsi que le représentant du Préfet de Police ont signé, en présence du commissaire divisionnaire du Kremlin-Bicêtre et de son adjoint, le protocole foncier permettant la rénovation et l'extension du nouveau commissariat. Le permis de construire devrait être déposé cette année pour des travaux imminents. Un projet porté depuis de nombreuses années par la ville qui voit le jour !



◀ 22 janvier – Médiathèque

Un amour de lecture

Ambiance romantique à la médiathèque ! La nouvelle édition de la Nuit de la lecture avait en effet, cette année, axé sa programmation autour du thème de l'amour. Ateliers, quizz littéraires, conférences, jeux de piste, et bien sûr lectures, ont permis à chacun de goûter à quelque instants de rêverie langoureuse et de rester positif... Au figuré, bien sûr !

▼ 27 janvier – Club Lacroix

La fin du Rallye

Les participants du « Rallye des 125 ans du haut et du bas du Kremlin-Bicêtre » se sont retrouvés pour un petit déjeuner et une remise de prix. Ce jeu, proposé par le service seniors, n'avait d'autre ambition que de permettre de découvrir des détails ou des lieux insolites ou ignorés à l'occasion du 125^{ème} anniversaire de la ville. Jean-François Delage, premier adjoint, a remis les prix symboliques aux heureux gagnants.



Université populaire permanente 2022 : demandez le programme !

Nouvelle année, nouvelles rencontres. Dans le cadre de son Université populaire permanente, la Ville vous propose un patchwork de rencontres entre février et juin. Il y en aura pour tous les goûts !

Vous aussi, vous vous êtes déjà demandé ce que cela voulait dire « aimer » ou bien si vous étiez heureux ? La Ville vous propose de poursuivre cette réflexion avec des conférences suivies de débat un mercredi par mois jusqu'en juin. Au programme : les mutations dans le monde du travail, la lutte contre les *fake news* ou encore le droit au bonheur. Deux intervenants exprimeront leur point de vue avant de répondre à toutes vos questions sans détour. « *Après un cycle sur la République, il nous semblait important d'explorer de nouveaux horizons qui sont autant des questions philosophiques que des problématiques du monde actuel. Une conférence sur une question de santé publique est également prévue. Ces échanges permettent de développer notre esprit critique et de prendre le temps de la réflexion* », souligne Ghislaine Bassez, conseillère municipale déléguée à l'éducation populaire.

Le travail pour commencer

Pour entamer cette nouvelle saison, direction la médiathèque L'Écho, le mercredi 16 février, à 20h, pour une première conférence : « Ubérisation, télétravail, temps libre : quelles mutations pour le travail ? » En 50 ans, le monde du travail a beaucoup évolué : salarisation importante des Français dans les années 60, acquisition de cinq semaines de congés payés, instauration de la semaine des 35 heures, émergence de nouvelles formes de travail, évolutions managériales, apparition de nouveaux métiers, augmentation de l'auto-entrepreneuriat, multiplication des reconversions professionnelles, développement du télétravail... Et demain, à quelles mutations du monde du travail devons-nous nous attendre ? Autant de questions abordées par Sophie Bernard et Jean-Yves Boulin, sociologues et chercheurs associés à l'Institut de Recherche Interdisciplinaire en Sciences Sociales (IRISSO).

Aiguiser sa curiosité

Parce que le savoir doit être accessible au plus grand nombre et parce que ces conférences sont faites pour aiguiser la curiosité des Kremlinoïses, les 6 conférences du cycle des « Ateliers de la République » sont disponibles en podcast sur le site internet de la ville. ■



Mercredi 16 février 2022 :

Ubérisation, télétravail, temps libre :
quelles mutations pour le travail ?

Mercredi 16 mars :

Fake news : comment démêler le vrai
du faux ?

Mercredi 22 mars

Piétiner les préjugés
pour atteindre l'égalité !

Mercredi 20 avril :

Existe-t-il un droit au bonheur ?

Mercredi 18 mai :

Diabète, surpoids d'enfants et adolescents :
comment endiguer ce problème de santé
publique ?

Mercredi 15 juin :

Qu'attendons-nous des vacances ?

20h à la médiathèque L'Écho



Vous souhaitez proposer une thématique ou un intervenant, écrivez-vous à kremlinois@ville-kremlin-bicetre.fr

Des ateliers pour les jeunes !

Depuis mi-janvier, la Maison de la jeunesse propose une offre de loisirs sous forme d'ateliers périscolaires à destination des jeunes Kremlinois âgés de 14 à 17 ans. Une programmation riche et variée réalisée en concertation avec les jeunes.



Pâtisserie, mode, boxe, photographie, vidéo, podcast : depuis le 17 janvier, du lundi au vendredi, 6 ateliers périscolaires permettent aux jeunes Kremlinois de 14 à 17 ans de s'initier à des pratiques nouvelles. « *L'objectif, expose Mouhoub Kecili, le responsable de la Maison de la jeunesse, est de donner la possibilité à des jeunes qui n'en ont ni la logique, la culture ou les moyens, de découvrir de nouvelles disciplines propres à dynamiser leur évolution sociale et éducative.* »

En ligne

À l'intention des fans de mode ou des passionnés de pâtisserie, les intervenants de la Maison de la jeunesse proposent de participer à deux ateliers de création d'une mini web-série autour de la mode et de la cuisine. Proposé tous les lundis de 18h30 à 20h30 à la Maison de la jeunesse, l'atelier mode consistera à la réalisation et la customisation de pièces de vêtements

dont les créations seront ensuite valorisées autour d'un support vidéo promotionnel. Pour les plus gourmands, enfiler vos plus beaux tabliers et soyez au rendez-vous les vendredis de 18h30 à 20h30 dans les cuisines de l'Espace André-Maigné. Au menu : une présentation des différents

ustensiles d'une cuisine et des différentes techniques de bases qui permettront la réalisation de petites pâtisseries valorisées à travers deux épisodes vidéos.

À l'issue de ces deux ateliers, les créations des vidéos en formats courts seront diffusées sur le site de la ville.

Vous avez la parole

Si vous avez toujours rêvé de faire de la radio et de réaliser votre propre podcast, n'attendez plus pour

faire entendre votre voix ! Au programme : conception éditoriale, initiation à l'écriture, apprentissage des techniques d'interview et organisation de la production. Les ateliers se dérouleront tous les mercredis de 14h30 à 16h30 à la Maison de la jeunesse. L'objectif est de créer un podcast vidéo selon le thème et l'invité choisis pour mener une interview de A à Z à l'image d'un véritable média.

À vous les studios !

Pour les amateurs du 7^e art, l'atelier cinéma permettra de réaliser un court métrage avec une équipe professionnelle et un clip vidéo musical avec un artiste kremlinois. Proposé les jeudis de 18h30 à 20h30, cet atelier sera l'occasion de participer à toutes les étapes de la conception et de la réalisation d'un film, de la conception du scénario à la réalisation d'un court métrage. Une découverte ludique et pratique de l'univers du cinéma !

Prenez des gants

Si vous avez besoin de vous défouler, enfiler vos gants de boxe et participez à une séance de sport tous les lundis et jeudis de 18h30 à 21h30. Accessible depuis le mois de novembre, l'atelier boxe met l'accent sur la souplesse, l'équilibre, l'humilité, la coordination, la maîtrise de soi et le goût de l'effort.

Derrière l'objectif

Pour les passionnés de photographie, rendez-vous tous les mardis de 18h30 à 20h30. Les jeunes Kremlinois auront l'occasion d'aborder les bases de la photographie en atelier ludique, dans une approche artistique et créative. Au programme : présentation de l'appareil photo, exercices pratiques sur le cadrage et la prise de vie et initiation à la postproduction. À l'issue de l'atelier, les travaux feront l'objet d'une exposition ouverte au public. ■



**Inscription auprès de la
Maison de la jeunesse**
10, rue Anatole France
Tel : 01 49 59 97 75



Piétiner les préjugés pour atteindre l'égalité !

À vos agendas ! Pour la seconde édition de la semaine dédiée aux droits des femmes, la Ville vous propose un événement par jour du lundi 7 au dimanche 13 mars. La petite nouveauté 2022 ? Une programmation supplémentaire pour lutter contre le racisme, le 22 mars.

Le 8 mars 1977 a été décrété journée internationale consacrée aux droits des femmes. La Ville du Kremlin-Bicêtre y consacre depuis l'année dernière une semaine de programmation dédiée. Cette année, la Ville vous propose : un débat, un quiz, une représentation théâtrale, un atelier d'improvisation, une séance de cinéma, une rencontre littéraire et un concert « Le classique c'est fantastique ! », qui rendra hommage aux compositrices.

Cette programmation riche et variée a été pensée pour mettre en lumière différentes luttes que les femmes ont dû et doivent encore mener : l'obtention du droit de vote en France en 1944 et leur sous-représentation en politique, le peu de reconnaissance des intellectuelles (seules 5 % sont lauréates du prix Nobel), les inégalités au travail, la valorisation des chanteuses rock et pop qui ont marqué l'histoire de la musique, la précarité menstruelle ou encore la liberté sexuelle.

« Depuis 2021, cette semaine thématique permet de mettre en lumière à la fois les inégalités qui persistent en termes de droits entre les femmes et les hommes, mais aussi de montrer des victoires et de contribuer à changer notre société », précise Anissa Azzoug, maire-adjointe chargée des droits des femmes.

Cette semaine sera aussi l'occasion de tester ses connaissances sur le sujet, par l'entremise de deux sessions de quiz : l'une organisée au centre social les lundi 7 mars à 10h et mardi 8 mars à 14h, l'autre sur le

site internet et les réseaux sociaux de la Ville, cette fois toute la semaine, avec une thématique chaque jour. Parce que la discrimination sexiste n'est malheureusement pas la seule qui existe, une soirée spéciale pour parler du racisme aura également lieu le mercredi 22 mars à la médiathèque à partir de 18h30, avec une visite guidée de l'exposition *Y'a pas bon les clichés* et une projection-débat autour du documentaire *On se la raconte*, en partenariat avec l'association Remem'beur.



Retrouvez toute la programmation sur kremlinbicetre.fr

**Vous avez acheté une
trottinette électrique
ou un vélo (neuf ou
d'occasion) ?
La ville vous aide
financièrement**

Aide jusqu'à 200€

Modalités et conditions
d'attribution sur kremlinbicetre.fr



Face à la vague

Entre Noël et jour de l'an, la vague du variant Omicron a déferlé sur la France, faisant exploser le nombre de cas positifs. Au Kremlin-Bicêtre, les écoles, les pharmacies et le centre municipal de vaccination en ont subi de plein fouet les effets. Les services municipaux étaient eux aussi pleinement mobilisés.

Soyons positifs ! Voilà une expression qu'en ce début d'année les Kremlinois (et les Français en général) ont banni de leur vocabulaire. La faute à Omicron, un nouveau variant de la Covid-19 beaucoup plus contagieux que son cousin Delta. En quelques semaines à peine, le nombre de cas positifs quotidiens s'est envolé dans l'hexagone, passant de 30 000 le 27 décembre à plus de 500 000 le 25 janvier ! Dans le Val-de-Marne, selon Santé publique France, sur les 27 097 tests réalisés en moyenne entre le 15 et le 21 janvier, une personne sur 4 était positive. Dans le lot, bon nombre de jeunes et d'enfants. Devant l'ampleur de ce qui s'apparente à un tsunami viral, le gouvernement a pris en urgence une série de mesures destinées à freiner l'épidémie : port du masque à l'extérieur, télétravail obligatoire, jauge dans les stades et les concerts, masque obligatoire dans les écoles à partir de 6 ans.

Galère à l'école

Le 6 janvier, cette dernière mesure amenait le maire du Kremlin-Bicêtre, Jean Luc Laurent, à se rendre dans les écoles élémentaires afin d'y distribuer des masques



pédiatriques à usage unique. « Nous avons d'ores et déjà acheté 15 000 de ces masques et nous continuerons à les fournir gratuitement aux écoles en fonction des besoins, afin que les enfants aient des masques adaptés à leur physiologie et pour soulager les parents du poids financier que cela représente », expliquait l'édile, qui annonçait également le remplacement des animateurs municipaux malades par des agents des services jeunesse et sport, ainsi qu'une distribution de masque à destination de tous les personnels des écoles. Car dans les établissements visités ce jour-là, les responsables, les enseignants et les animateurs faisaient état d'une avalanche de difficultés. Entre la gestion des absences des personnels touchés par le virus et non remplacés, les classes fermées pour les mêmes raisons, les directives floues ou impraticables, le manque de masques et la mise en place des nouvelles normes et protocoles sanitaire édictés à la veille de la rentrée scolaire par voie de presse, ils pointent du doigt un quotidien qui tourne à « la galère », avec, en prime, le sentiment d'être abandonnés par le ministère. « Depuis 2 ans, les enseignants avec leurs organisations syndicales mais aussi les fédérations et associations de parents d'élèves, soutenus par des élus locaux et nationaux, demandent un plan d'urgence pour l'école. Pour que les écoles restent ouvertes en jouant leur rôle auprès des élèves en ce qui concerne les apprentissages sans être vecteur de transmission de l'épidémie, il y a besoin d'investissements importants dans les outils de protection (masques, tests, capteurs de CO₂ et purificateurs d'air) »,





Le 17 janvier, à l'antenne de tests antigéniques de la mairie.

Tests antigéniques gratuits en mairie

1, place Jean-Jaurès
Du lundi au vendredi
de 17h à 19h

enfants. Ce matin, lundi, on m'a refusé la petite à l'école parce qu'elle était cas contact vendredi. Résultat : j'ai ma gamine sur les bras et je dois aller lui faire faire un test ce matin si je veux qu'elle aille à l'école cet après-midi. Si ça continue, je signerai la déclaration sur l'honneur comme quoi elle est négative, et puis arrive ce qui arrivera !... » La conséquence de ces nouvelles règles n'a pas tardé à se faire sentir dans les pharmacies de la ville, qui ont rapidement été prises d'assaut. « Depuis le début de l'année, les tests antigéniques ont été multipliés par 3, constate le pharmacien Dimitri Levy entre deux clients. Fin novembre, nous étions à 60 tests par jour, aujourd'hui, j'en fais 200 en moyenne. Lundi dernier, on a carrément été submergé avec 50m de queue à l'extérieur du magasin ! Principalement pour des enfants. On a hâte que ça s'arrête, qu'on atteigne enfin le pic, car nous sommes épuisés. On ne fait que tester, tester et encore tester. C'est simple, on a l'impression d'être à l'usine ! »

Utilité publique

Pour soulager le quotidien des pharmaciens débordés, la Ville a ouvert, le 17 janvier, une antenne de tests antigéniques gratuits et sans rendez-vous à la mairie. Fonctionnant du lundi au vendredi, de 17 h à 19 h, cette initiative est appréciée par de nombreux Kremlinois. C'est le cas par exemple de Guillaume, avec son fils de 12 ans, un collégien d'Albert-Cron, qui venait d'apprendre une heure auparavant qu'il était cas contact. « En pharmacie, il y a trop de monde. J'ai peur que même négatif, mon fils ressorte de là en ayant contracté la maladie au contact des autres. Ici, il y a un circuit, c'est bien aéré et c'est bien adapté aux tests. L'heure d'ouverture est, elle aussi, très bien adaptée. Avec cette antenne, la municipalité joue parfaitement son rôle d'utilité publique, de service rendu aux habitants. »

Mais cette explosion de cas positifs aura également eu des effets inattendus sur le centre municipal de vaccination. Début décembre, au moment où les injections de dose de rappel commençaient, le centre municipal de l'avenue Charles-Gide - qui, selon les directives de l'Agence Régionale de Santé, utilise le Vaccin Pfizer pour les moins de 30 ans et le vaccin Moderna pour les autres -, a été immédiatement saturé de demandes. En janvier, cependant, lorsque les cas positifs ont explosé, le nombre de vaccinations a progressivement diminué, passant de 750 du 3 au 7 janvier à 724 dans la semaine qui suivait, pour tomber à 419 du 17 au 20 janvier. « On est en moyenne entre 10 et 20 % de défections par semaine sur des rendez-vous non annulés, constate le Dr Laetitia Girard, médecin coordinateur du centre. Ce phénomène est probablement lié à la contamination, où les gens infectés n'ont plus besoin de se faire vacciner et ne prennent pas la peine d'annuler leur rendez-vous. Pourtant, conclut-elle, la vaccination reste le seul moyen de voir la fin de la pandémie ». ■



précise Marion Fouret, enseignante au Kremlin-Bicêtre et représentante SNUipp-FSU 94. Un désarroi qui, le jeudi 13 janvier, poussait bon nombre d'enseignants à suivre le mouvement de grève nationale lancé par les syndicats pour réclamer « les conditions d'une école sécurisée sous Omicron ».

« Tester, tester, et encore tester »

Côté parents d'élèves, ce sont surtout les nouvelles mesures édictées tardivement par l'Éducation nationale qui focalisent l'exaspération. « J'avoue, les nouveaux protocoles sanitaires à l'école, c'est l'enfer ! Il faut faire 3 tests dès qu'il y a un cas positif dans la classe : le jour même, 2 jours, puis 4 jours après, peste ainsi Julia, une mère de 2

Décryptage





Séniors : le lien social d'abord

Pour les retraités du Kremlin-Bicêtre, la Ville propose des activités en tout genre par l'intermédiaire du Club Antoine-Lacroix et se mobilise pour apporter une aide concrète aux plus isolés, dans un contexte sanitaire difficile pour les seniors. Le mot d'ordre est clair : conserver le lien social avec les plus âgés.

C

'est l'heure du déjeuner au Club Antoine-Lacroix. Chaque midi, le ballet des employés municipaux qui viennent s'y restaurer croise le chemin des nombreux retraités attablés au réfectoire ou installés dans la salle de convivialité voisine. D'une

génération à l'autre, on se rencontre, on échange un sourire ou quelques mots, pour mieux se retrouver le lendemain. « *Ce moment de la journée crée de l'inter-génération*, explique Dominique, animateur au Club Antoine-Lacroix depuis dix-sept ans. *Les retraités se rapprochent de plus jeunes qu'eux, et les actifs se rapprochent de leurs aînés. C'est ce que l'on vient chercher au Club, un lien social et de la convivialité* ».

Depuis trente ans, le Club Antoine-Lacroix est une institution bien connue des seniors du Kremlin-Bicêtre. Située avenue de Fontainebleau, cette adresse accueille les retraités de la ville toute la semaine, de 9h à 17h30. Ici, les personnes âgées sont choyées autour d'une myriade d'animations basées sur le volontariat et peuvent venir passer un moment chaleureux en bonne compagnie autour d'un repas, d'un café ou d'une partie de cartes.



4 480

retraités de plus
de 60 ans au
Kremlin-Bicêtre
(Insee - 2018)

1 000

inscrits au
Club Antoine-
Lacroix



Demandez le programme

Difficile de tourner en rond au Club Antoine-Lacroix, tant tout y est fait pour chasser l'ennui et l'isolement. À 79 ans, Marie-Elisabeth est une habituée des lieux. « *Je me rends au Club deux fois par semaine, pour participer à l'atelier peinture comme aujourd'hui, et puis pour la gymnastique aussi* », indique la retraitée, concentrée sur son ébauche. À ses côtés, un professeur de dessin assure l'activité et corrige sa technique. « *Cela fait maintenant douze ans que je viens ici, notamment pour déjeuner avec mes copines* », complète cette Kremlinoise, qui confesse que « *si on s'écoute, on ne fait plus rien lorsqu'on est à la retraite* ».

Chaque semaine, un planning est établi, de la chorale à la piscine en passant par les cours d'anglais, mais aussi la fabrication de la galette des rois ou encore des conférences aux thèmes variés. Certains prennent même le parti d'être force de proposition pour organiser des concours de jeux de société. Au mois d'octobre, le Club Lacroix a coordonné une journée du numérique en partenariat avec une association. De l'apprentissage des bases de l'ordinateur à la rédaction d'un courriel, beaucoup de retraités ont pu se confronter à l'informatique et poser toutes sortes de questions pour gagner en autonomie.



« *Parce que l'accompagnement des retraités et des séniors dans toutes les étapes de leur vie quotidienne est un enjeu fondamental, la Ville développe des activi-*

tés au Club-Lacroix, mais aussi un service maintien à domicile. Nous sommes attentifs à l'épanouissement des Kremlinois à tous les âges de leur vie. Cela fait partie de la mission de solidarité intergénérationnelle de notre ville ».

Véronique Gestin,
maire-adjointe chargée des solidarités



Libre à chacun de participer aux activités de son choix. De toute manière, l'adhésion est gratuite pour tous les Kremlinois qui disposent du statut de retraité. « *Le but, c'est de leur donner envie de sortir et de rencontrer des personnes, cela active les discussions*, assure Dominique, *car beaucoup de personnes âgées sont isolées ou connaissent des problèmes familiaux* », poursuit-il.

Dépasser la crise sanitaire

Chargé de proposer et d'encadrer ces activités, Dominique et Sabrina, sous la responsabilité de Germaine Farrault, ont pour mission de trouver prestataires et conférenciers pour remplir la grille hebdomadaire. Une tâche qui peut vite virer au casse-tête en cette période de crise sanitaire, où les activités sont dépendantes du nombre d'inscrits. « *Je reçois des dizaines d'appels de nos adhérents qui me disent qu'ils ont peur de sortir et qu'ils ne veulent plus participer aux ateliers*, souligne Dominique. *Le Covid a fait chuter nos inscriptions : on est passé de 1700 inscrits avant la pandémie à 1000 aujourd'hui* », précise l'animateur, qui a été obligé d'annuler deux animations la semaine qui suit. La suspension pour raison sanitaire des sorties, au restaurant ou au musée, comme des voyages à l'étranger, est un creux-cœur pour tous les habitués, qui affectionnaient particulièrement ces moments chaleureux.

Durant le confinement, le Club Antoine-Lacroix a su s'adapter et a gardé le contact avec ses adhérents via des activités et des jeux à distance, pour tous ceux en mesure d'y participer. Des conversations, tenues régulièrement par téléphone, ont d'ailleurs permis aux personnes âgées de briser l'isolement et de pouvoir communiquer avec l'extérieur.





Qu'est-ce que le maintien à domicile ?

Le programme de maintien à domicile permet aux personnes dépendantes, handicapées ou en rééducation de bénéficier de l'assistance d'un auxiliaire formé à l'aide à la personne, entre 10 et 80 heures par mois. Composé d'une équipe de six agents, leur mission s'étale de 8h30 à 18h00 du lundi au vendredi et consiste à permettre à la personne âgée de gagner en autonomie au quotidien : le lever, la toilette, les sorties ou les démarches administratives constituent l'essentiel de ce soutien individuel, à bien distinguer d'une aide au ménage. 56 personnes, en grande majorité des femmes seules de plus de 80 ans, en bénéficient sur la ville.



▶▶▶

Toujours présente, la pandémie continue pourtant de mettre à l'épreuve bon nombre de retraités, qui ne sont plus en mesure de se rendre au Club Antoine-Lacroix. Pour ces seniors dépendants, handicapés ou en rééducation, la ville propose son propre service de maintien à domicile avec ses auxiliaires de vie et des livraisons de repas quotidiennes.

Pour Laurent Barrielle, son responsable, « les personnes concernées sont diminuées et n'ont plus les capacités de se déplacer ou de répondre à leurs propres besoins ». Pour faire face à une demande qui a explosé depuis le premier confinement, quatre ▶▶▶

4 agents
municipaux dédiés au portage
de repas à domicile

6 auxiliaires de vie
pour le maintien à domicile

80 repas livrés
par jour du lundi au vendredi

56 bénéficiaires
du programme de
maintien à domicile

965 corbeilles
gourmandes distribuées
aux retraités et aux
personnes en difficultés



agents municipaux quadrillent toute la ville chaque matin pour livrer près de 80 repas, près de deux fois plus qu'avant le début de l'épidémie. En attendant les beaux jours, chaque retraité a fait l'objet d'une attention particulière de la Ville au moment des fêtes. Comme en décembre 2020, les élus et les agents de la ville sont allés directement à la rencontre des seniors pour leur remettre une corbeille gourmande.

Aider les plus isolés

Une initiative toute aussi utile pour entretenir un suivi social, prolongée par un véritable service d'aide à domicile. « *Pour le lever, la toilette ou simplement aller faire ses courses, nous disposons de six auxiliaires de vie habilitées et dédiées à la proximité avec les plus isolés* », résume Laurent Barrielle. Colette, veuve de 91 ans, fait partie des bénéficiaires de cette aide, indispensable pour elle. « *Il y a deux ans, je me suis cassé le genou et la cheville. Depuis, je ne peux plus me baisser et je marche très mal*, explique cette ancienne adepte du Club. *Toute seule, je ne pourrais pas vivre normalement* ». Grâce à Anta, son auxiliaire de vie qui l'assiste deux heures par semaine dans ses tâches ménagères, Colette peut conserver une certaine autonomie et un contact avec l'extérieur. « *Grâce à Anta, je peux éviter d'aller en EHPAD*, affirme la nonagénaire. *Je ne veux pas en entendre parler. Là-bas, on n'est plus rien du tout. En fait, j'ai moins peur de la Covid que de l'EHPAD !* ».

Au total, 56 personnes bénéficient de cette aide à la personne au Kremlin-Bicêtre. Pour Anta, ancienne employée d'une maison de retraite, « *ce dont ils ont le plus besoin, au-delà d'une aide matérielle, c'est de voir du monde* ». Un avis partagé par Laurent Barrielle, qui s'attend à accueillir davantage de personnes les prochains mois face au regain de l'épidémie. Pourtant, le responsable ne souhaite pas « *faire exploser le compteur* » et préfère indiquer que ses capacités ne sont pas illimitées. « *L'objectif reste de faire revenir le maximum de personnes au Club. La plupart ont perdu cette habitude, mais nous essayons de les pousser à revenir au printemps* », conclut-il dans un élan d'optimisme. —



Le Conseil consultatif des retraités

Aujourd'hui, les seniors souhaitent mettre leur temps libre, leurs compétences, leur expérience, leur mémoire, leur savoir-faire au service des autres. C'est pourquoi, la ville a décidé de leur offrir la possibilité et les moyens de participer pleinement à la vie locale en mettant en place un conseil consultatif des retraités.

Le conseil consultatif des retraités (CCR) constitue une instance de réflexion, d'échanges, de débats et de propositions sur des sujets qui touchent à la vie des retraités. Elle contribue d'une part à éclairer les décisions des élus en émettant des suggestions,

et d'autre part à se faire l'écho des préoccupations et des demandes des seniors habitant la ville. Cette instance contribue à une meilleure prise en compte des besoins et attentes des seniors. Le Conseil consultatif renouvelle actuellement ses membres. N'hésitez pas à candidater !

Si vous souhaitez en faire partie, n'hésitez pas à contacter le Club Lacroix au 01 46 72 46 09 ou par courriel à : retraite-pa@ville-kremlin-bicetre.fr

Paroles de retraités



J'ai besoin d'aide dans mes tâches ménagères, car depuis mon accident me déplacer est devenu difficile. Grâce à Anta, mon auxiliaire de vie, je peux discuter, elle prend de mes nouvelles, et c'est mon seul lien avec l'extérieur. Autrefois, j'allais souvent au Club Lacroix. C'était super, il y avait une bonne ambiance, beaucoup de chaleur humaine. Pendant 20 ans, j'y ai fait beaucoup de choses : beaucoup d'activités, de voyages, aussi bien des sorties en car, en France, à l'étranger. Je suis allée à Cuba avec le Club ! Et puis, tous les mois, il y avait bal, ce que j'appréciais beaucoup. Le Club Lacroix, comme pour beaucoup de monde, c'était essentiel dans ma vie de retraitée.

Colette, 91 ans



Je viens au Club quatre fois par semaine, lorsque je n'ai rien à faire. Je trouve tout le monde sympathique, je joue au Scrabble, mais je ne participe pas aux activités et je ne viens pas déjeuner non plus. Je ne suis pas angoissée plus que cela par l'épidémie et je continue de sortir de chez moi. Certains ne sont jamais contents, moi ce n'est pas le cas, je le suis quand je viens ici.

Marie-Thérèse, 86 ans



Je viens ici tous les jours depuis 2000. Je mange ici puis j'y passe l'après-midi. On rencontre des gens, cela permet de parler. Au lieu de rester à la maison toute seule, ici je me sens entourée et je m'occupe. Avant la pandémie, on a fait beaucoup de voyages avec le Club : la Croatie, la Grèce, le Portugal, le Maroc... J'espère que les sorties reviendront avec les beaux jours !

Monique, 84 ans



Je viens au Club presque tous les jours, et je ne rate jamais l'atelier tricot, tous les mercredis. Avant je venais jouer à la pétanque quand il faisait beau, mais maintenant je ne peux plus car j'ai mal aux jambes !

Je suis vaccinée contre la Covid et la grippe, donc je peux venir jouer tranquillement l'après-midi avec mes amies, après mon déjeuner.

Slobodanka, 84 ans



Cela fait cinq ans que je fais de la peinture au Club Lacroix. Je touche à tout, pastel, aquarelle, et je viens ici pour me perfectionner. J'ai même exposé quelques portraits cet été. Je viens aussi pour le numérique car je ne m'y connais pas du tout et j'ai besoin des bases. Je viens aussi l'après-midi pour jouer aux jeux de société. Ils organisent plein de choses ici ! C'est très important pour moi de continuer à venir ici. C'est un lieu convivial, qui me permet de ne pas rester seule. Je n'ai qu'un seul fils et il ne peut pas passer son temps à s'occuper de moi.

Fella, 70 ans



J'avais six ans quand j'ai commencé les échecs avec mon père, et regardez, je viens jouer ici encore aujourd'hui. Je me rends au Club deux jours par semaine, les mardis et les jeudis, accompagné de mon ami Jean-Claude. L'ambiance, les amis, les repas, c'est ce qui me plaît dans cet endroit. Ma femme passe beaucoup de temps avec ses petits-enfants, alors moi j'en profite pour venir passer du temps ici.

Dara, 86 ans

L'aide à domicile sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile
pour les personnes âgées



Aide
à l'autonomie



Aide
aux repas



Accompagnements



Aide
ménagère

01 84 04 05 80

8, rue Georges Le Bigot
94800 VILLEJUIF

Petits-fils
SERVICES AUX GRANDS-PARENTS



petits-fils.com



MICRO 5

COMMERÇANTS, ARTISANS

si vous désirez paraître dans ce magazine, cet emplacement vous est réservé.

Contactez-nous au : **06 25 23 65 66**

M. Thierry COHEN : **studioparis@micro5.fr**



Jeune pousse solidaire

Créée en mars 2019, l'association *Femmes des ressortissants du village de Dambouga (FRVD)* cherche à améliorer la vie des habitantes de ce village reculé du Mali en leur procurant une indépendance alimentaire et financière grâce à la création d'un potager collectif. Un projet généreux porté par sa présidente, Siga Diarra.

Lorsqu'elle était enfant, Siga Diarra, 33 ans, voulait travailler dans l'humanitaire. C'est un voisin, bénévole au *Secours Populaire*, qui faisait de fréquents voyages au Mali, le pays d'origine de son père, qui lui en a donné le goût. Aujourd'hui assistante manager dans un des géants de la restauration rapide, elle avait abandonné l'idée de pouvoir réaliser ce rêve. Mais les hasards de la vie sont tenaces.

Emancipation

Fin 2018, un groupe de 7 femmes, originaires du village de Dambouga, bourgade de 900 âmes située au nord-ouest de Bamako, dans lequel le père et le mari de Siga sont nés, la contactent. Elles désirent créer une association pour venir en aide aux femmes du village. « *Dambouga est un hameau dans lequel le patriarcat domine, explique la jeune Kremlinoise. Les femmes dépendent entièrement des hommes. Or, nous sommes dans une période où, presque partout, les femmes commencent à s'émanciper. Il fallait leur donner un coup de main.* » De là naît l'idée de créer un potager collectif pour permettre à ces femmes de pouvoir se nourrir sans avoir besoin de se déplacer à des kilomètres, mais aussi avoir un revenu et, ainsi, pouvoir acquérir « *une forme de reconnaissance* ». Le 15 mars 2019, l'association est créée.

Financement

Entre le projet et sa réalisation, la marche est haute, car les besoins sont immenses. Même si à Dambouga le chef du village a accepté de donner environ 2 hectares de terres aux femmes du village, encore faut-il acheter du matériel agricole ainsi que des poteaux et du grillage pour protéger le futur potager des vaches et des chèvres qui circulent en liberté aux alentours. Estimation du coût de l'opération : 10 000 €, rien que pour le grillage ! Un chiffre qui dépasse de beaucoup les ressources des 8 femmes de l'association. En plus de la subvention accordée par la ville en mars 2020, il faut trouver d'autres sources de financement. En octobre dernier, Siga organise à l'espace André-Maigné une journée culturelle afin de faire connaître l'association et récolter des fonds. Au milieu des joueurs de djembé, des exposants sont venus y vendre des tenues traditionnelles du Mali, des cosmétiques, des bijoux « *à mettre autour de la taille pour séduire les maris* », ainsi que des stylos aux couleurs françaises et maliennes fabriqués par les femmes de Dambouga. En complément, la jeune femme a monté une cagnotte Leetchi sur internet dont elle espère beaucoup.

Attente

Mais l'argent n'est pas la seule difficulté. « *Depuis 2 ans, notre projet est chamboulé par la Covid, commente la jeune femme. Les problèmes d'organisation et de réalisation se sont accumulés. Je ne peux notamment plus aller sur place pour trouver des personnes de confiance. Mais maintenant qu'on a commencé, il faut aller au bout !* » D'autant que là-bas, au village, les femmes commencent à s'impatisser : 3 ans après l'annonce du projet, elles ne voient toujours rien venir... « *C'est vrai que notre association ne pousse pas aussi vite qu'on le voudrait*, conclut Siga. *Mais les projets associatifs, c'est comme les légumes : il faut du temps pour que ça sorte de terre...* » ■

CCVA : pour le dialogue associatif

Créé en avril 2021, le Conseil Consultatif de la Vie Associative (CCVA), est une instance de dialogue, de réflexion et d'échange entre les associations kremlinoises et la municipalité. Elle sert à renforcer la place des associations dans la vie démocratique locale et ainsi à mieux répondre à leurs attentes et besoins. Composé de 10 associations kremlinoises élues pour une durée de deux ans parmi celles volontaires, le CCVA a pour mission de soutenir le développement des associations kremlinoises, encourager l'engagement bénévole, de favoriser le dialogue et les dynamiques de projets entre les associations et la ville, d'accompagner une meilleure visibilité des associations et de participer à la réflexion sur le fonctionnement de la MCVA. Pour aborder des thématiques en lien avec la vie associative auprès du CCVA, vous pouvez contacter la Maison de la Citoyenneté et de la Vie associative (MCVA).

 mcva@ville-kremlin-bicetre.fr
Tel : 01 53 14 76 00

Femmes des ressortissants du village de Dambouga

43, rue Gabriel Péri,
94270 Le Kremlin-Bicêtre
femmesdambouga223@yahoo.com
06 47 50 57 40



*Raconter à ma
manière le côté
sombre du monde
et lui donner
des couleurs* ●

JUANA SABINA ORTEGA

Exposer le monde

Par le voyage, la peintre mexicaine et kremlinoise Juana Sabina Ortega partage dans ses œuvres le regard critique d'une femme qui ne connaît ni frontière ni barrière.

De l'Amérique latine à l'Europe, ses peintures révèlent un monde aux mille couleurs.

Itinéraire d'une artiste.

Dans son petit appartement du Kremlin-Bicêtre, son atelier, Juana Sabina Ortega, 34 ans, vit au milieu de ses créations qu'elle conçoit sur son temps libre, lorsqu'elle ne travaille pas au musée de la philharmonie de Paris ou ne dispense pas de cours manuels. Au milieu des toiles bariolées, qui dépeignent femmes ou animaux, son dernier tableau en impose par la démesure de sa taille et de ses tons, comme par son sens du détail. « *C'est un hommage au taureau Ferdinand, commente l'artiste, tué lâchement après s'être enfui d'un abattoir français en 2019. J'essaye d'interpeller à travers ce tableau sur notre relation avec la nature et les animaux* », explique la peintre d'origine mexicaine, grande admiratrice des œuvres de Diego Riveira et de Saturnino Herrán. Destinée à être adaptée en une large fresque murale, l'œuvre de Juana Sabina Or-

ttega est parsemée de ses références, qui évoquent aussi bien son voyage à travers les continents qu'une prise de conscience sur les défis de notre société. Comme l'art de laisser, sur les murs où elle passe, son empreinte dans ce monde.

Les murs pour galerie

Artiste de rue, Juana Sabina Ortega a quitté son quartier défavorisé d'Iztapalapa à Mexico il y a plus de dix ans pour sillonner l'Amérique latine et exposer ses œuvres aux yeux de tous. Son souhait de rendre l'art accessible à chacun s'est confondu avec son désir d'ailleurs, voyageant léger et au gré des rencontres pour trouver l'inspiration, avec pour toile de fond un rêve : vivre de ses créations. « *Au début, il ne m'importait que de voyager et de représenter ce que je voyais, avec des couleurs, tout simplement* », se confie-t-elle, en se replongeant dans ses longs carnets de voyage.

Petite, elle dessinait déjà lorsqu'elle faisait ses devoirs. De sa rencontre avec des artistes naît la volonté d'en faire un métier. En 2010, l'obtention de son diplôme d'art marque le point de départ d'un long voyage, rythmé par les fresques et les portraits qu'elle réalise tout au long de sa route. Guatemala, Honduras, Salvador et Costa Rica : les murs des villes qu'elle traverse deviennent des galeries à ciel ouvert. « *À chaque nouvel endroit où j'arrivais, des gens m'invitaient à exposer dans des festivals locaux, après avoir vu mes peintures dans la rue* », se remémore l'artiste.

Voyage initiatique

Traversant ensuite toute l'Amérique du Sud, son périple initiatique durera 6 ans. En 2016, elle franchit l'Atlantique et rejoint la France. « *J'ai toujours été fascinée par les artistes français et italiens. Dans mes cours d'histoire de l'art, c'était des références absolues* », témoigne Juana Sabina Ortega, qui se souvient de la première fois où elle a pu contempler, émerveillée, les tableaux de Delacroix et de Léonard de Vinci au musée du Louvre. « *Ma vision de l'art a beaucoup changé au fil des années*, raconte l'artiste, qui continue de parcourir ses petits carnets où se mêlent souvenirs et inspirations. *Depuis mon arrivée en France, j'ai commencé à m'intéresser aux problématiques sociales et environnementales. J'ai compris qu'à travers mes tableaux je pouvais raconter à ma manière le côté sombre du monde et lui donner des couleurs* ». Trois mois après son arrivée en Europe, la voyageuse met le cap sur le Maroc et la ville portuaire d'Essaouira, « *l'autre Mexique* » comme l'a écrit l'auteur mexicain Alberto Ruy-Sánchez. Là-bas, Juana se sent un peu chez elle : l'architecture très colorée des édifices, les rues, la céramique, tout est propice à son épanouissement.

Une artiste engagée

« *Je me souviens particulièrement des peintures que j'ai faites au Maroc. C'était la première fois que les toiles ou les fresques que je peignais portaient un message* ». Touchée par la condition des femmes au sein du pays, la peintre décide de les représenter dans toute leur féminité. Des œuvres qui trouvent facilement leur public. En 2018, elle revient en France et, après un détour par Strasbourg, s'installe au Kremlin-Bicêtre l'année suivante. L'artiste y découvre une commune ouverte sur la culture et qui résonne avec son travail : « *C'est une ville qui soutient la création et rend l'art accessible à tous. C'est un peu ce que je faisais quand je peignais des fresques dans la rue. Tout le monde ne peut pas se permettre d'acheter un tableau...* ». Fin février et durant tout un mois, la jeune artiste exposera à la médiathèque ses œuvres créées pendant le confinement, dont le fameux hommage au taureau Ferdinand. Son but : alerter sur l'urgence climatique à travers ses représentations de la nature et du vivant réalisées en partie avec des matières recyclées. En attendant de concrétiser son souhait de vivre de ses créations, la jeune femme a déjà donné du sens à son parcours : « *Voyager m'a permis de connaître le monde dans lequel je vis et ma peinture, c'est ma manière d'aider à le préserver* ». ■

Repères :

2010 :
Diplômée d'art à l'université de Mexico

2010 à 2016 :
Voyage en Amérique latine

2016 :
Arrivée en France et départ au Maroc

2019 :
Emménagement au Kremlin-Bicêtre

Budget participatif MON QUARTIER, NOS PROJETS !

Pour en savoir plus,
participez
à votre prochain
conseil de quartier :

Mardi 8 février
Mairie-Fontainebleau
à l'Espace André-Maigné
19h30 - 21h30

Mercredi 9 février
Barnufles-Cœur de ville
à l'école Charles-Péguy
19h30 - 21h30

Jeudi 10 février
Martinets-Le Plateau
à l'école Benoit-Malon
19h30 - 21h30

La Ville consacre 150 000 € de son budget d'investissement pour réaliser des projets votés par les conseils de quartier. Chaque conseil de quartier dispose d'un budget de 50 000 € pour réaliser les projets de son choix.

**Présentez
votre projet** jusqu'à 50 000 €

Nom : Prénom :

Adresse postale (obligatoire) :

courriel : Tél. :

Votre conseil de quartier :

Décrivez votre projet :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

À déposer dans les lieux suivants selon votre quartier : **Mairie-Fontainebleau** Accueil de la Mairie •
• **Barnufles-Cœur de Ville** Club Lacroix • **Martinets-Le Plateau** Centre social •
ou par courriel à kremlinois@ville-kremlin-bicetre.fr

Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et au règlement général sur la protection des données (RGPD) notamment ses articles 6 et 7, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou effacement des informations la concernant, en s'adressant par courriel à contact@ville-kremlin-bicetre.fr ou par courrier : M. le Maire, Mairie du Kremlin-Bicêtre, 1 Place Jean-Jaurès, 94270 Le Kremlin-Bicêtre.

Plus d'information sur kremlinbicetre.fr



La Constitution de la V^{ème} République

1/5. 2022 est une année d'élection présidentielle et législatives. *Le Mag'* propose à cette occasion de mieux comprendre notre démocratie et son fonctionnement. La Constitution de la V^{ème} République, texte fondateur, est promulguée par le président René Coty le 4 octobre 1958.

Texte fondateur de la V^{ème} République, notre Constitution à 63 ans d'existence. Cette Loi fondamentale a pour dessein de définir la forme et la nature de l'État et de son Gouvernement, de déterminer les domaines de compétence des gouvernants et les rapports existants entre ces derniers et les gouvernés, ainsi que d'affirmer leurs droits et libertés intangibles. La Constitution se caractérise par sa suprématie sur toutes les autres règles de droit, aussi bien législatives que réglementaires. Depuis 1958, elle a connu 24 révisions, dont certaines majeures, et est devenue l'une des plus stables que la France ait connue. Elle se compose désormais de 108 articles répartis en 16 titres.

C'est dans le contexte de crise marqué par les troubles graves de la Guerre d'Algérie que ce texte prend sa genèse. Rappelé au pouvoir en juin 1958, le Général de Gaulle va, en un été et bénéficiant de la délégation du pouvoir constituant, superviser l'élaboration de la nouvelle Loi fondamentale. Elle est adoptée par référendum par près de 80 % des voix et est promulguée le 4 octobre suivant.

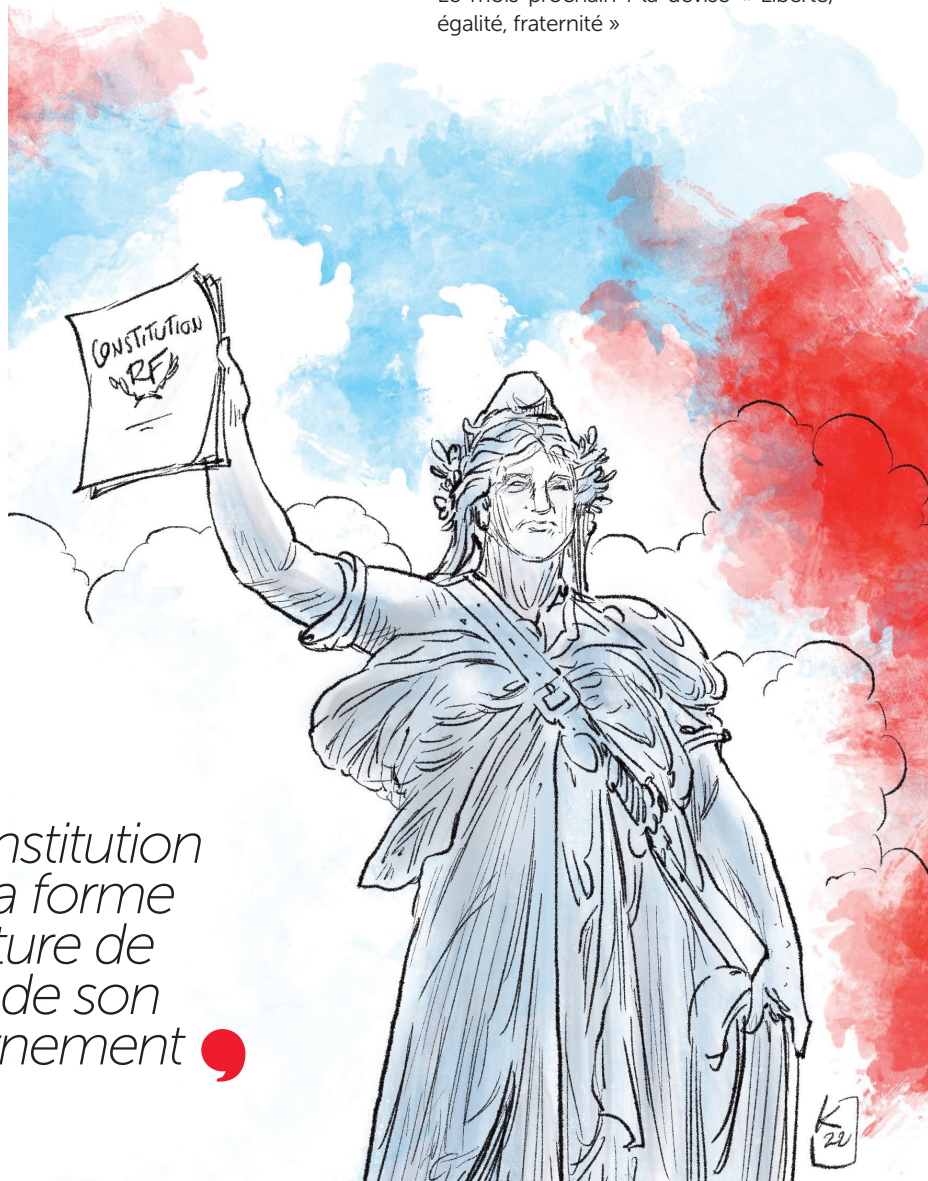
L'article 1^{er} de la Constitution précise que « la France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. Son organisation est décentralisée. » L'article 2 définit, quant

à lui, la langue, le drapeau, l'hymne, la devise et le principe de la République française : « *gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple* ».

Contrairement aux régimes républicains précédents dominés par la « souveraineté parlementaire », le nouveau texte instaure un « parlementarisme rationalisé » et un renforcement marqué du pouvoir exécutif, avec en clé de voûte de l'édifice, la fonction de président de la République.

Nouveauté inconcevable auparavant, le texte instaure aussi un contrôle de constitutionnalité de la loi votée par le Parlement avec la création du Conseil Constitutionnel. Composé de 9 membres (3 nommés par le président de la République, 3 par le président du Sénat et 3 par le président de l'Assemblée nationale), appelés les « Sages », le Conseil constitutionnel est le garant du respect, par toutes les lois votées, de la Constitution et des principes qu'elle expose. Il veille également à la régularité des élections nationales et des référendums.

Le mois prochain : la devise « Liberté, égalité, fraternité »



La Constitution définit la forme et la nature de l'État et de son Gouvernement

Au New Billard, bille en tête !

Installée depuis 1993 avenue de Fontainebleau, la salle du New Billard est une institution du loisir sportif au Kremlin-Bicêtre. Dans cet espace de 900 m², 33 tables de billard américain, français et anglais permettent à toutes les générations de venir se détendre en journée comme en soirée, dans une ambiance conviviale, entretenue par Ludovic, le gérant des lieux depuis près de 24 ans.

« Contrairement à l'hôpital, ici, quand on passe sur le billard, on est sûr que c'est pour un moment agréable ! » D'entrée de jeu, avec humour, Ludovic, 44 ans, pose le décor. Le New Billard, la salle dont il assure la gérance depuis 1998, est à son image, chaleureuse et accueillante. Ici, tout est fait pour que le client se sente à l'aise, qu'il soit un virtuose de la carambole ou un néophyte patenté. Car il n'est pas nécessaire de « toucher sa bille » pour tenter une petite partie. « Même si nous avons des passionnés qui viennent avec leur propre matériel, indique Ludovic, le New Billard est d'abord un lieu de détente et de convivialité où tous les niveaux, toutes les générations et toutes les classes sociales se mélangent. »

Des prix attractifs

Avec 27 tables de billard américain, 7 billards français et 2 *snookers* (le billard anglais), répartis sur 900 m², l'établissement – l'un des plus grands de France – est ouvert tous les jours de midi à 2h du matin. Et les prix sont à l'image du maître des lieux : très amicaux. Suivant que l'on vienne avant ou après 20h, en semaine ou en week-end, il faut compter entre 8 et 11,5 € de l'heure pour une partie de billard français, entre 10 et 12,5 € pour un billard américain et entre 11,5 et 14 € pour un *snooker*. Le tout payé non pas à l'heure commencée, comme c'est le cas dans certains établissements, mais au temps réel passé. C'est sur le gâteau, les étudiants – une bonne partie de la clientèle – bénéficient de 20 % de réduction ! « Ici, on peut s'amuser pour 8 € de l'heure, insiste le patron avec enthousiasme. Quel que soit le nombre de participants, le prix reste le même, car on veut que ce soit le loisir le moins cher du marché ! » Enfin, si les boissons sont en suppléments, elles ne sont pas obligatoires. « On ne sert pas d'alcool fort, précise le gérant, seulement de la bière pour assurer la tranquillité de tous les clients... »



New Billard

23, avenue de Fontainebleau
01 45 21 13 22
Tous les jours de midi à 2h



Esprit de famille

Un souci de bien-être qui pousse le maître des lieux à refaire les tapis de tous les billards chaque année. « Ce n'est pas une obligation, dit-il, mais je préfère que les tables soient en très bon état pour assurer le meilleur jeu possible ». Conséquence : les passionnés et les amateurs de bonnes soirées entre amis reviennent régulièrement et constituent entre 50 et 60 % de la clientèle. « Certains sont là régulièrement depuis des années, poursuit Ludovic. Il y a des étudiants, par exemple, que j'ai vus grandir, fonder un foyer, une société. Pour moi, le New Billard, c'est un peu comme une grande famille. »

Depuis la survenue de la pandémie, cependant, la famille s'est quelque peu clairsemée. Après une fermeture de 12 mois en deux ans, la fréquentation a baissé et les habitués tardent à reprendre leurs quartiers. « Avant la Covid, pour les tournois que nous organisons tous les mercredi soir, à partir de 21h, nous avions une vingtaine de participants. Aujourd'hui, seulement 6 ou 7... » Une situation qui a contraint Ludovic à prendre des mesures drastiques : désinfection de la salle tous les jours, ainsi que les tables et les canes entre chaque passage... « Il me tarde de retrouver une vie normale », confesse Ludovic.

Malgré ces difficultés, l'homme n'entend pas se laisser gagner par la morosité : « Je travaille ici depuis 24 ans et je ne me vois pas faire autre chose. L'ambiance, les clients, l'esprit de famille, le jeu en font un lieu très vivant, très chaleureux. Mon seul souhait, conclut-il, est que le New Billard continue d'être une institution du Kremlin-Bicêtre où... tout roule ! »

Élections présidentielle et législatives : des changements pour les procurations

Depuis le 1er janvier 2022, un électeur d'une commune peut donner procuration pour une élection à un électeur d'une autre commune. Ce changement s'applique dès les élections présidentielle et législatives de 2022.



Comment faire une procuration ?

EN LIGNE

- Effectuez votre demande de procuration en ligne sur maprocuration.gouv.fr
- Rendez-vous au commissariat, à la gendarmerie ou au consulat pour valider votre identité

SUR PLACE

- Complétez le formulaire disponible sur internet, au commissariat, à la gendarmerie ou au consulat.
- Rendez-vous sur place en présentant un justificatif d'identité

Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections présidentielle et législatives de 2022 ?

N'oubliez pas de vous inscrire ! Cette inscription est nécessaire pour pouvoir voter.

Comment s'inscrire sur les listes électorales ?

SUR PLACE :

- À l'Hôtel de ville, muni de la photocopie recto-verso de votre carte nationale d'identité ou de la photocopie de la double page où figure la photo sur votre passeport. Ces documents doivent être encours de validité. La photocopie d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois vous sera également demandée.

PAR INTERNET :

- Simple et rapide : créez votre compte en quelques clics sur service-public.fr et laissez-vous guider ! La création est gratuite et le compte est sécurisé. Les pièces justificatives doivent être numérisées (carte d'identité ou passeport et justificatif de domicile).

CE QUI CHANGE POUR L'ÉLECTEUR

Un électeur peut donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la sienne. Cependant, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Un nouveau modèle de Cerfa doit être renseigné pour établir ou résilier une procuration ; le mandant doit communiquer son numéro national d'électeur (NNE) ainsi que celui de son mandataire. L'électeur peut retrouver son NNE sur sa carte électorale, mais aussi sur le module « interroger sa situation électorale » de service-public.fr.

Dès la saisie de sa demande, l'électeur est informé de la validité des données renseignées. La validité de sa procuration est confirmée par courriel quelques minutes après son passage devant une autorité habilitée (police, gendarmerie, consulat). Comme pour une demande de procuration, l'électeur doit ensuite se rendre devant une autorité habilitée pour faire vérifier son identité et valider sa demande.

! Pour demander comme pour résilier une procuration, le déplacement physique de l'électeur devant une autorité habilitée demeure indispensable !

En 2022, deux élections :
Présidentielle : 10 et 24 avril
Législatives : 12 et 19 juin

Dates limites d'inscription sur les listes électorales

INSCRIPTION

En ligne
En mairie

PRÉSIDENTIELLE

Jusqu'au 2 mars 2022
Jusqu'au 4 mars 2022

LÉGISLATIVES

Jusqu'au 4 mai 2022
Jusqu'au 6 mai 2022



Infrastructures environnementales
Infrastructures économiques
Espaces d'échanges - Espaces de détente
Espaces sportifs et de loisirs
Services - Partenariat



25, rue de Verdun - 94816 Villejuif Cedex
Tél : 01 43 90 11 70 - Fax : 01 47 26 04 72
villejuif@paveurs-de-montrouge.fr



COMMERÇANTS, ARTISANS

si vous désirez paraître dans ce magazine,
cet emplacement vous est réservé.

Contactez-nous au : **06 25 23 65 66**

M. Thierry COHEN :
studioparis@micro5.fr

CDS Europe

**Nouveau
à Ivry sur seine**

Particuliers

Professionnels

**NOTRE ESPACE DE VENTE VOUS ATTEND
POUR TOUT VOTRE ÉLECTROMÉNAGER**

- PIÈCES DÉTACHÉES**
- ACCESSOIRES**
- CONSOMMABLES**

LéaPark - Bât. A ,
122 rue Marcel Hartmann
94200 Ivry sur Seine

01 48 12 55 55

www.cdseurope.fr



Réparer en toute sérénité

RUE DES FEMMES 2/7.

Germaine Tillion (1907-2008)

Pionnière de la Résistance, témoin de l'entreprise exterminatrice nazie, actrice respectée du processus d'indépendance algérien : c'est cette française d'exception, entrée au Panthéon le 27 mai 2015, que la Ville a honorée en 2012 en donnant son nom au Centre social.

Germaine Tillion naît en 1907 à Allègre, en Auvergne, au sein d'une famille de fonctionnaires fermement républicains. Montée à Paris en 1925, elle entreprend des études d'histoire et d'égyptologie qui l'amènent à l'anthropologie, lui faisant rencontrer le maître de la discipline, Marcel Mauss, puis le grand orientaliste Louis Massignon. Ses premières missions en « immersion » dans le sud de l'Aurès algérien en 1935, puis en 1939, lui font appréhender, au gré de l'expérience au sein des Douars où elle séjourne, le fossé profond entre les sociétés rurales traditionnelles et la population des colons européens.

L'expérience concentrationnaire

Elle revient en métropole en pleine débâcle du printemps 1940. « *Quand j'ai entendu le discours de Petain* [le 17 juin], *j'ai vomi, littéralement !* » témoignera-t-elle plus tard. Dès l'automne 40, elle entre en contact avec l'une des premières initiatives résistantes, le réseau du *Musée de l'Homme* au côté d'autres intellectuels (Paul Rivet, Boris Vildé...), éditant l'un des premiers journaux clandestins : *Résistance*. Victime d'une trahison, le réseau tombe pour une grande partie dès le printemps 41. Germaine Tillion est quant à elle arrêtée et emprisonnée en 1942, puis déportée avec sa mère de 67 ans en octobre 1943, au camp de concentration de Ravensbrück, réservé aux femmes.

Affectée au *Verfügbar* (les « disponibles », non affectées à des travaux forcés épuisants), puis à l'infirmerie, c'est en ethnologue qu'elle s'efforce, avec ses moyens précaires, d'observer le fonctionnement du camp, notant des précieux renseignements codés à travers de fausses et anodines recettes de cuisine et écrivant même une pièce de théâtre satirique : *Le Verfügbar aux enfers*.

Échappant de peu à l'extermination, contrairement à sa mère exécutée en mars 1945, elle est exfiltrée avec d'autres codétenues vers la Suède. Ayant pu emporter ses notes et photos prises clandestinement sur les conditions de vie et de mort au sein du camp, elle sera l'une des témoins majeurs lors des procès des bourreaux de Ravensbrück entre 1945 et 1948.

Retour à l'Algérie

Les années 50 la ramènent à la question algérienne. Après la « Toussaint rouge » de 1954, le Gouvernement Mendès-France la missionne sur le terrain pour enquêter sur le nouveau contexte des hostilités. Vingt ans après sa première expérience, elle y constate une véritable « clochardisation de l'Algérie »... Rattachée au Gouvernement général, elle va impulser l'expérience novatrice



des centres sociaux, impliquant les acteurs locaux, en vue de promouvoir des plans d'éducation et de formation, notamment pour les filles, alors même que la transition d'une société agraire vers les zones urbaines révèle des fractures béantes.

En 1957, alors que se déclenche « la bataille d'Alger » et que la France est mise en accusation sur la pratique de la torture, Guy Mollet, Président du Conseil, la missionne de nouveau tant pour enquêter que pour entrer en médiation informelle avec les indépendantistes du FLN.

Sans épouser leur stratégie, elle réussit à nouer des relations de confiance avec certains de leurs dirigeants, aboutissant un temps à des trêves des attentats en contrepartie de suspensions d'exécution ou de grâces de condamnés à mort, notamment celle de Yassef Saadi (ils resteront en contact jusqu'à son décès). D'abord guidée par le sens de la dignité humaine par-delà l'impératif politique, son action lui vaudra autant le respect de beaucoup que la défiance des jusqu'au-boutistes des deux bords.

Rattachée en 1959 au cabinet du Ministre de l'Éducation, elle pose les fondements de l'enseignement en milieu carcéral, puis, jusqu'à sa retraite en 1977, elle reprend ses travaux de recherche. Ses cours et conférences sur l'ethnologie des sociétés du Maghreb font encore référence, notamment quant à l'émancipation de la condition des femmes.

Elle décède en 2008, dans sa 101^{ème} année, à St-Mandé, non loin d'ici. Quand en 2015, sur décision du président Hollande, elle entre au Panthéon, c'est à une grande femme, actrice de notre XX^{ème} siècle, que la patrie est reconnaissante. Trois ans auparavant, c'est Le Kremlin-Bicêtre qui lui rendait hommage en donnant son nom au Centre social de l'avenue Charles-Gide. ■

Tribunes d'expression libre

des groupes politiques du conseil municipal

LE KREMLIN-BICÊTRE EN COMMUN

La ville à vos côtés



La pandémie que nous subissons depuis mars 2020 nous a récemment confrontés à un nouveau variant, Omicron, au moins quarante fois plus contagieux que les précédents. Mais à ce jour, avec les deux vaccinations et le rappel, nos concitoyens sont protégés contre les formes graves.

Nous voulons saluer ici le travail considérable réalisé par le centre municipal de vaccination et les professionnels qui y travaillent. En 2021 le centre a procédé à plus de 23 000 injections. Dans les semaines à venir, des plages réservées à la vaccination des enfants se mettront en place.

Depuis la mi-janvier, une antenne de tests antigéniques a aussi été ouverte en mairie du lundi au vendredi de 17h à 19h. D'abord accessible aux enfants et adolescents, elle s'étend maintenant à l'ensemble des citoyens.

La ville a aussi mis à disposition des Kremlinois des masques chirurgicaux adultes et pédiatriques en mairie et au centre social.

Enfin, nous avons réussi à ne fermer aucun service de la ville, permettant une continuité maximale des services publics.

L'engagement et le dévouement de tous les agents municipaux, malgré les très grandes difficultés liées à cette énorme vague épidémique, a été total. Nous tenons ainsi à leur rendre hommage et à les remercier.

Malgré des directives gouvernementales souvent peu claires, voire contradictoires, la ville met en œuvre toutes les protections possibles et tous les services possibles pour faciliter la vie des citoyens.

Jacques Hassin

ELUS SOCIALISTES

Il y a encore à faire pour le pouvoir d'achat des Français !

La crise sanitaire traversée actuellement frappe de plein fouet le pouvoir d'achat. On assiste à un appauvrissement des ménages les plus démunis et à une croissance des revenus des milliardaires. La lueur d'espoir annoncée par les médias cette semaine, dans le cadre de la crise sanitaire, avec la moindre virulence du dernier variant identifié et la vaccination se dessine. Il n'en reste pas moins que pour l'ensemble des citoyens la question du pouvoir d'achat reste au cœur de leur interrogation.

En 1988 les pouvoirs publics ont mis en place le RMI actuellement revenu de solidarité active ? dispositif soumis à des droits et des devoirs avec l'élaboration d'un contrat d'engagement réciproque. Quid des ménages ou personnes salariés à faible taux.

La prime d'activité - complément aux petits salaires - semble une première réponse mais l'augmentation du salaire minimum est une question fondamentale et paraît aller dans le sens de la valeur travail. Une augmentation de 15% du SMIC comme le souhaite Anne Hidalgo "La proposition que je fais, c'est l'augmentation du SMIC de 15% pour l'ensemble des travailleurs" est une position essentielle pour la défense du pouvoir d'achat. Au Kremlin-Bicêtre beaucoup de familles sont concernées par cet enjeu primordial qui pèse dans l'amélioration de leur quotidien et les élus du groupe socialiste portent haut et fort cette proposition.

Les élus du groupe socialiste

POUR UNE VILLE QUI NOUS RASSEMBLE

L'exigence du service public



S'il fallait résumer d'une formule le bilan de l'Éducation Nationale durant ce quinquennat, ce pourrait être « l'état contre l'état », une sorte d'insolite démantèlement de l'état par lui-même.

L'école offre une belle illustration de cette débâcle : les personnels sont méprisés, exténués, sous-payés, sciemment démotivés ; le manque d'enseignants, d'assistants d'éducation, d'accompagnants d'élèves en situation de handicap, d'infirmiers et de médecins scolaires devient criant. Il est toujours question de départementaliser les infirmières scolaires au sein des PMI, tout comme il n'est pas rare de trouver des offres de CDD ou de vacation pour les embauches de médecins scolaires dans le Val-de-Marne. Les médecins scolaires suivent en moyenne 12 500 jeunes, les infirmières sont débordées, les psychologues scolaires sont de plus en plus rares. Nous réclamons plus de moyens pour la médecine scolaire.

On ne peut demander à l'école de régler tous les problèmes de notre société, sans consentir qu'il s'agit là d'une vaine exigence si elle ne s'accompagne pas d'une exigence de moyens qui permettent à l'Éducation nationale de fonctionner convenablement.

Ce constat peut être posé à l'égard de tous les services publics de notre pays, qui ont tenu bon durant la crise sanitaire, mais à quel prix !

Les élus du groupe « Pour une ville qui nous rassemble », PCF et Tous Citoyens.

Les tribunes publiées par les groupes politiques du conseil municipal engagent la seule responsabilité de leurs auteurs.

Tribunes d'expression libre

Groupes d'opposition

GROUPE ÉCOLOGISTE ET CITOYEN
DU KREMLIN-BICÊTRE



La tribune du « Groupe écologiste et citoyen du Kremlin-Bicêtre » ne nous est pas parvenue

KREMLIN-BICÊTRE EN AVANT, RADICAL
ET ÉCOLOGISTE

La ville submergée par la saleté : que fait le maire ?



Les immondices jonchent les rues. L'avenue de Fontainebleau, les résidences Lafargue et Martinets notamment, sont le terrain de jeu de rats qui occupent sans aucune entrave l'espace public. La ville est souillée par la saleté de ses trottoirs, contraignant ses habitants à slalomer en permanence entre les débris. Une colère légitime monte dans la population, mâtinée de honte de vivre dans un tel environnement.

Face à ce fléau, pas la moindre réaction de ceux, qui telles des autruches irresponsables, ont pris le pouvoir à la mairie. Indifférent aux réalités quotidiennes des Kremlinois, le maire a pour priorité la dissimulation de son inaction chronique. En témoigne sa campagne actuelle de rappel de ses soi-disant faits d'armes au cours de l'année 2021. Cela serait pitoyable si ce n'était pas aussi grave.

Car cette situation a une cause et une seule : le choix du maire de privilégier des dépenses somptuaires mais sans utilité aucune pour les Kremlinois. Armée mexicaine à la direction des services municipaux et communication débridée augmentent les dépenses ; le laxisme sur le stationnement diminue les recettes. L'inconséquence de ces choix budgétaires pèse lourd sur le quotidien dégradé des Kremlinois. Ressaisissez-vous, M. Laurent. Cessez votre lévitation, et occupez-vous enfin des difficultés de vos administrés.

Rose Alessandrini Jean-François Banbuck Oïdi
Belaïnoussi Bernard Chappellier Maeva Hartmann Jean-Marc Nicolle

ENSEMBLE CHANGEONS LE KB

TRANSPARENCE



Nous nous y étions engagés lors de la séance du conseil municipal.

Un recours auprès de la préfecture du Val de Marne a été déposé pour contester la légalité de la délibération portant sur la cession d'un terrain privé de la ville situé au 4 place Jean Jaurès. Cette délibération vise à céder une parcelle du domaine privée de la ville à la société Nexity pour un montant de 2 millions d'euros. La société devrait y construire 30 logements, une surface commerciale de 250 m² et 20 places de parking en sous-sol.

Or cette décision viole manifestement les règles les plus élémentaires de mise en concurrence et de publicité dans le cadre d'une vente dites « avec charges ». Aucune campagne d'information n'a été organisée avant le passage de cette délibération en conseil municipal. Les conditions de consultation n'ont pas permis aux élus d'être suffisamment informés des modalités de négociations et des conditions de vente pour pouvoir délibérer objectivement.

Nous demandons que l'ensemble de la procédure soit revu. Que la consultation des élus et des habitants se déroule en toute transparence et qu'un véritable débat s'engage sur la destination de cette parcelle. Nous avons notamment formulé la proposition que cette parcelle accueille une crèche municipale.

Toujours à vos côtés, nous défendrons avec ardeur les intérêts de la commune.

Lionel Zincioglu, Nadia Chiboub, Jean-Pierre Ruggieri, Laurence Couto, Latifa El Krete
EnsembleChangeonsleKB@gmail.com

Les tribunes publiées par les groupes politiques du conseil municipal
engagent la seule responsabilité de leurs auteurs.

Pharmacies de garde

DIMANCHE 6 FÉVRIER

LA PHARMACIE DE L'HÔPITAL

9, av. Eugène Thomas
94270 Le Kremlin-Bicêtre
01 46 72 20 18

DIMANCHE 13 FÉVRIER

PHARMACIE DU FORT DE BICETRE

25, av. Charles Gide
94270 Le Kremlin-Bicêtre
01 46 72 16 29

DIMANCHE 20 FÉVRIER

PHARMACIE DE LA PLACE DE LA VICTOIRE

28, Rue Charles Frerot
94250 Gentilly
01 45 46 35 83

DIMANCHE 27 FÉVRIER

PHARMACIE DAKHLI

11, av. De Fontainebleau
94270 Le Kremlin-Bicêtre
01 46 71 29 48

DIMANCHE 6 MARS

PHARMACIE DU SOLEIL

127, av. Paul Vaillant-Couturier
94250 Gentilly
01 46 56 91 67

Horaires de la Mairie

La mairie est ouverte au public les :

- Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h
- Mardi : de 8h30 à 12h30 et de 14h à 15h
- Samedi : de 8h30 à 12h

Permanences de la police municipale de proximité

3, rue Danton

Du lundi au vendredi 9h15 - 12h45 et 14h - 17h30

Tel : 01 53 14 17 65

40, avenue Charles-Gide

Du mardi au samedi 10h - 13h et 14h - 19h

Régie stationnement

Le dernier samedi du mois de 09h30 à 12h00 en présentiel au service Tranquillité Urbaine du 3, rue Danton.

Pour bénéficier du tarif résident : sestationner@ville-kremlin-bicetre.fr

Le carnet

DU 15 DÉCEMBRE 2021

AU 14 JANVIER 2022

ILS SONT ARRIVÉS

- Ilyes CHAIBI
- Lilia CHEMANI
- Taylor FLEURISTIL
- Garance LAUNAY
- Leyna TEBBICHE
- Haron YABZEG

ILS SE SONT DIT OUI

- Saad BENDADOU & Yousra LACHHAB
- Stéphane BOUVIER & Marie TYL

ILS NOUS ONT QUITTÉS

- Aicha BAKRAOUI
- Simon BERREBI
- Kamel BOUZEKRI
- Pierrette CARDOT veuve DORDEVIC
- Catherine D'OIDIO
- Claire FRITZ veuve PUND
- Jean-Noël GUIDUCCI
- David HAMMAMOUCHE
- Jeanne JUHAN
- Nicole LANDOUZY épouse TERRASSON
- Madeleine LARGEULT veuve DELAS
- Georges LE BIHAN
- Manuel LEHÉRICY
- Huguette MARAIS épouse TROCHERIE
- Jeanne MEDIONI veuve BENADI
- Melkheir TARARBIT veuve BOUBEKEUR
- Martine VIDAL veuve MASO
- Daniel WIDLOCHER
- Liliana ZOLLI veuve ROSATI

Centre social Germaine-Tillion

(01 45 15 23 90)

Heures d'ouverture :

- Lundi, mardi et jeudi : 9h30-12h et 13h30-17h30
- Mercredi : 13h30-17h30
- Vendredi : 9h30-12h et 13h30-17h

Inscription :

Lundi et mercredi : 14h-17h
Vendredi : 9h30 - 12h et 14h-16h30

Rédige assistance (écrivains publics) :

le mardi de 13h30 à 16h30

Permanences de la Confédération du logement :

le 12 février de 16h30 à 18h sur rendez-vous

Le centre social recherche des bénévoles à l'année pour l'accompagnement aux devoirs et à la lecture, du mercredi après-midi et du jeudi soir

Permanences logement

Permanences physiques sans rendez-vous les 3 premiers mercredis de chaque mois de 9h à 12h et le 4^{ème} mercredi de 14h à 17h, à l'accueil de la mairie.

Prochaines permanences :

mercredis 9 et 16 février de 9h à 12h

Mercredi 23 février de 14h à 17h

Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL)

Vous pouvez rencontrer, à l'accueil de la mairie, un juriste de l'ADIL pour obtenir un conseil complet, neutre et gratuit sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales concernant votre logement, les :

2^e mercredi de chaque mois de 15h à 18h

4^e mercredi de chaque mois de 9h à 12h

Sur rendez-vous à l'adresse :

rendez-vous-adil.org ou par téléphone : 01 48 98 03 48

CIDFF

Tous les mercredis de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h15 sur rendez-vous et par téléphone : 01 53 14 17 65

Avocat

Dans un des box du rez-de-chaussée de la mairie

• **Le mardi de 16h30 à 18h sans rdv**

• **Le samedi de 9h30 à 12h sans rdv**

Ces permanences sont assurées par un avocat du barreau du 94. (Permanence physique)

Collecte des déchets

Gérée par le Territoire Grand Orly-Seine-Bièvre, la collecte s'effectue la journée entre 10h et 15h.

• **Ordures ménagères (poubelle bordeaux)** : lundi - mercredi - vendredi (lundi et vendredi pour les zones pavillonnaires)

• **Emballages (poubelle jaune)** : lundi - vendredi

• **Verre (poubelle verte)** : vendredi

• **Déchets végétaux (sacs)** : mardi

Déchetterie mobile

3^{ème} samedi du mois

14-24, avenue Eugène Thomas de
9h à 13h

Encombrants

(Bois, ferraille, gros carton,
meubles, matelas)

Sur rendez-vous au 01 78 18 22 23

Déchetterie de la Poterne des Peupliers

(Déchets de bricolage, déchets
toxiques, appareils électroména-
gers, sauf déchets verts)

Ouverture tous les jours
de 9h30 à 19h

8 rue Jacques Destrée, 75013 Paris

Tél. 01 53 94 15 30

Se munir d'un justificatif de domicile
au Kremlin-Bicêtre

LA VILLE RECRUTE

- AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE
– CRÛCHE DOLTO H/F
- RESPONSABLE DU SERVICE
AFFAIRES GÉNÉRALES H/F
- CUISINIER H/F
- AGENT D'ENTRETIEN H/F
- RECEVEUR PLACIER/CHARGÉ
DE MISSION VOIRIE H/F
- ATSEM H/F
- ANIMATEUR VACATAIRE –
RESTAURATION H/F

Retrouvez l'ensemble des
annonces et candidatez sur
kremlinbicetre.fr, rubrique
« Offres d'emploi ».

Enquête d'utilité publique

Du 7 février au mardi 8 mars inclus,
le projet d'aménagement de l'Ilot
Rossel/Leclerc fera l'objet d'une
enquête d'utilité publique. Quatre
permanences avec le commissaire
enquêteur se tiendront en mairie :

- Lundi 7 février de 9 à 12h
- Samedi 19 février de 9h à 12h
- Mardi 1^{er} mars de 15h à 18h
- Mardi 8 mars de 15h à 18h

Pendant toute la durée de l'en-
quête, le dossier et le registre
d'enquête seront à votre disposition
à la Mairie du Kremlin-Bicêtre ainsi
qu'en version dématérialisée sur
kremlinbicetre.fr

permanences citoyennes

Chaque samedi de 9h30 à 12h

Les permanences citoyennes se déroulent
physiquement à l'accueil de la mairie ou par
téléphone en composant le : 01 45 15 55 55

Prochaines permanences citoyennes :

- 5 février
- 12 février
- 5 mars
- 12 mars

Vos élus

• Jean-Luc Laurent
Maire du Kremlin-Bicêtre

• Jean-François DELAGE
Premier adjoint, chargé de la démocratie, la
citoyenneté, l'éducation populaire, les affaires
générales, les services publics.

• Catherine FOURCADE
Chargée des finances, du patrimoine, de la
commande publique.

• Kamel BOUFRAINE
Chargé de l'éducation, du périscolaire, de
l'enseignement supérieur, de la jeunesse.

• Véronique GESTIN
Chargée des solidarités et de la lutte contre
l'exclusion.

• Jérôme GIBLIN
Chargé des sports, des loisirs, du temps libre,
des retraités et personnes âgées, des anciens
combattants, correspondant défense.

• Christine MUSEUX
Chargée du logement, de l'habitat, de la
politique de la ville.

• Anissa AZZOUG
Chargée de la culture, de l'histoire de la ville,
de la laïcité, de l'émancipation, des droits des
femmes, du numérique, de la coopération.

• Jacques HASSIN
Chargé de la santé, des handicaps, de
l'insertion.

• Geneviève ÉTIENNE
Chargée de l'écologie, de l'environnement,
du développement durable, de la transition
énergétique, du bien-être animal.

• Frédéric RAYMOND
Chargé de l'aménagement, de l'urbanisme,
des transports et mobilités, du stationne-
ment, de la voirie.

• Corinne BOCABEILLE
Chargée du commerce, de l'artisanat, du
développement économique, de l'emploi, de
l'économie sociale et solidaire.

• Jean-Philippe EDET
Chargé de la petite enfance, de la PMI, de la
parentalité.

• Elsa BADOC
Chargée de la vie associative, de la média-
tion, de la prévention de la délinquance.

• Vry-Narcisse TAPA
Chargée des établissements recevant du
public.

• Toufik KHIAR
Chargé de l'attractivité locale et commer-
ciale.

• Ghislaine BASSEZ
Chargée de l'éducation populaire, de l'ensei-
gnement, des événements citoyens.

• Sidi CHIAKH
Chargé de la voirie, de l'assainissement, de la
propreté, des parcs et jardins.

• Fatoumata THIAM
Chargée des handicaps.

• Jonathan HEMERY
Chargé du numérique, des nouvelles tech-
nologies.

• Brigitte BRICOUT
Chargée de la mémoire, de la résorption
de l'habitat insalubre et des copropriétés
dégradées

• Julie DEFANCE
Chargée du logement, de la politique de la
ville.

Vos élus vous reçoivent

Les adjoints et conseillers municipaux délégués vous reçoivent sur
rendez-vous en composant le :
01 45 15 55 55 ou en écrivant à : secelus@ville-kremlin-bicetre.fr

Vos élus, ce sont aussi :

Permanence de la députée
Mathilde Panot
Le 3^{ème} lundi du mois de 16h à 18h à la MCVA
Sur rendez-vous au : 07 89 27 77 96

Permanence des conseillers
départementaux Ibrahima Traoré
et Fatiha Aggoune
Le vendredi après-midi à la mairie
Sur rendez-vous au : 01 43 99 70 72

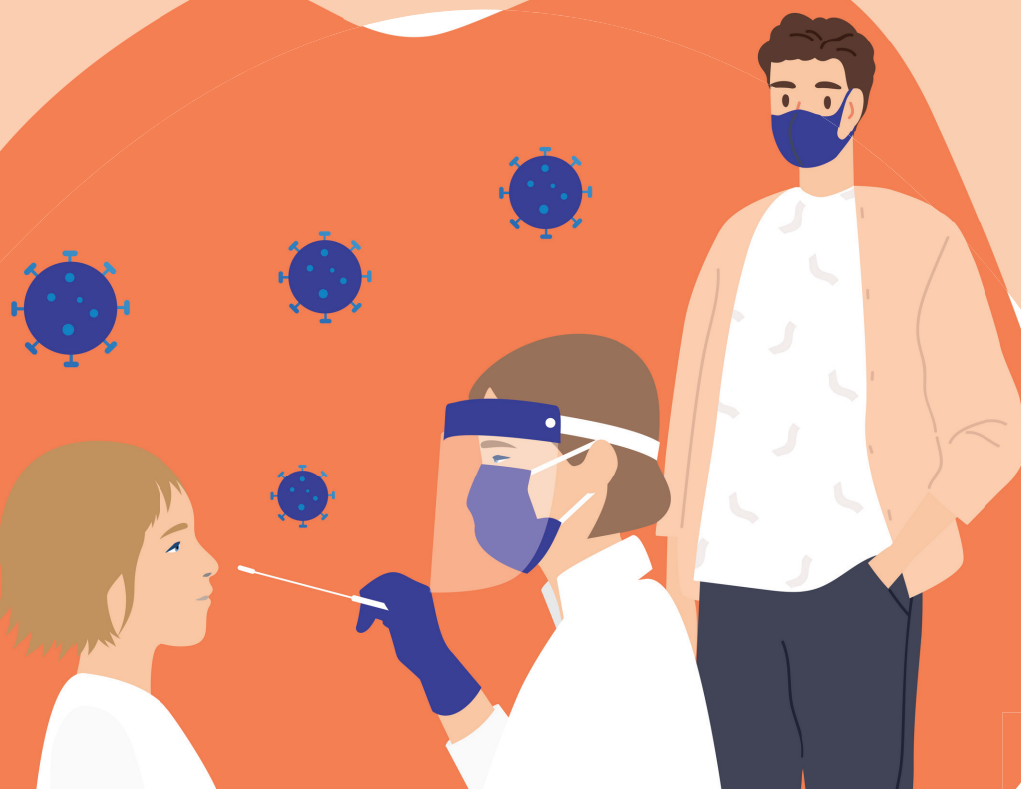
TEST ANTIGÉNIQUE GRATUIT EN MAIRIE



 1, place Jean-Jaurès

 Du lundi au vendredi de 17h à 19h

- ✓ Sans rendez-vous
- ✓ Sans ordonnance
- ✓ Carte vitale obligatoire
- ✓ Enfants et adultes



En savoir plus sur kremlinbicetre.fr